

Communiqué de presse

Pas question d'une participation de l'industrie au financement de la 3^{ème} correction du Rhône

Notre association a œuvré, par l'intermédiaire de son membre du comité et député David Crettenand, directeur de Redelec à Riddes, pour que le monde industriel fasse entendre son net refus de participer financièrement à la correction du Rhône.

L'argumentation que nous soutenons est double : d'une part elle a trait à la nature même des responsabilités de l'Etat, d'autre part elle concerne l'attractivité industrielle de notre canton et sa capacité à créer de l'emploi.

Pour notre association, il est clair que la responsabilité d'assurer la sécurité de ses concitoyens est une tâche de l'Etat. A ce titre, il est absolument indispensable d'éviter de créer un précédent qui consisterait à transférer une partie de cette responsabilité, via une participation financière, à des tiers. L'Etat est propriétaire des cours d'eaux, à lui d'assumer leur sécurité, de la même manière que nos industriels assurent et financent la sécurité de leur propre site de production.

Dans le cas où les industries bordant le Rhône étaient appelées (suivant quels critères ?) à participer financièrement à un projet d'infrastructure, il y aura clairement une ponction injuste de la valeur ajoutée créée et des capacités d'investissements. Cela aura pour conséquences une diminution des investissements d'extension, de remplacement ou de substitution de l'appareil de production existant. Pour les sociétés dépendant d'un pouvoir de décision extérieur au canton, ce sera clairement une incitation à ne pas investir en Valais.



De plus, l'impact d'investissements plus faibles dédiés au renouvellement de l'appareil de production pénalisera la création de nouveaux emplois et fragilisera le maintien à long terme des emplois existants.

Il faut donc se battre contre cette proposition qui prétérite l'avenir économique des industries de notre canton.

Nous appelons donc tous nos membres à faire passer ce message dans leur cercle respectif, et d'informer les députés de leur entourage du risque qu'une participation de leur part à la troisième correction du Rhône ferait courir à la pérennité de leurs activités.

Eric Balet, Président Avenir Industrie Valais Wallis